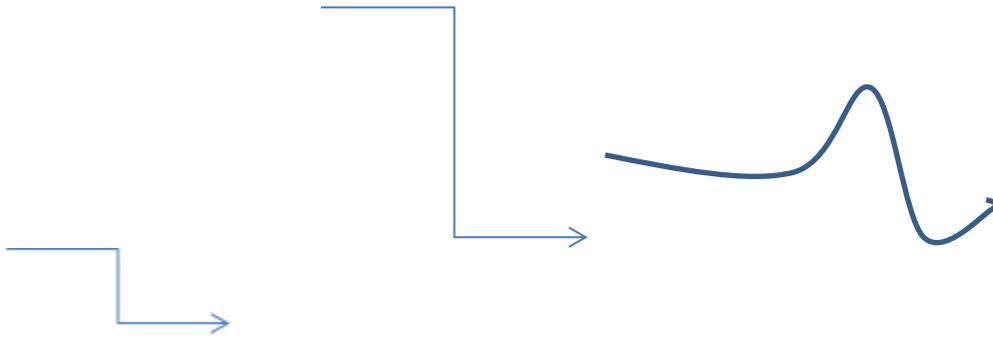


## Consignes pour réaliser le petit exercice ci-contre :

- Vous devez relier chaque image à sa bonne définition par une flèche (sinon vous recopiez et complétez sur une feuille blanche le tableau de la 3<sup>ème</sup> page) :



- lisez bien toutes les définitions avant de commencer à faire des flèches car certaines images pourraient s'associer à 2 définitions (par ex, un logotype contient souvent un idéogramme ou un pictogramme !... Je sais... c'est embêtant !!!)

MAIS comme il y a 12 définitions et 12 images, vous pouvez trouver par déduction où est le vrai logo, au sens propre !

*Petite précision : pour « la marque », j'ai pris une image qui illustre le sens originel du mot, pas celui que l'on emploie aujourd'hui et qui se confond souvent avec le logotype !*

## Vocabulaire de base des « images courantes »

**Le label** : 1) c'est une marque spéciale créée par un syndicat professionnel et apposée sur un produit destiné à la vente, pour en certifier l'origine, les conditions de fabrication ; 2) signe garantissant la qualité de quelque chose

**L'idéogramme** : c'est un dessin abstrait qui exprime une idée ou un objet.

**Le pictogramme** : c'est un dessin figuratif ou symbolique qui représente une idée, une action, un lieu, un objet.

**Le monogramme** : c'est l'arrangement artistique des principales lettres (initiales ou éventuellement autres lettres) d'un ou plusieurs noms ; elles sont généralement entrelacées.

**Le sigle** : c'est l'ensemble de lettres initiales servant d'abréviation.

**Le sceau ou cachet** : c'est une empreinte destinée à garantir l'authenticité d'un document ou d'une information, et à rendre évidente son éventuelle divulgation ou son altération. Le terme désigne également l'objet qui permet de réaliser cette empreinte.

**La marque** : c'est le signe distinctif d'un produit, d'un fabricant, d'une entreprise → par extension, c'est aussi l'entreprise industrielle ou commerciale elle-même.

**L'enseigne** : c'est le motif de façade d'un commerçant qui symbolise le type d'article vendu

**Le logotype ou « logo »** : c'est un ensemble typographique indissociable, gravé ou fondu en un seul bloc ; c'est une unité visuelle formée de chiffres, lettres et dessins – étymologiquement : « empreinte de la parole ».

**L'emblème** : c'est une figure symbolique, conventionnelle, le plus souvent accompagnée d'une devise → par extension, un attribut, une marque extérieure représentant une autorité, une corporation, une association, une ligue un parti...

**Le symbole** : c'est la représentation figurée, imagée, concrète d'une notion abstraite.

**Le blason** : ensemble des pièces qui composent un écu héraldique.



Nom :

Prénom :

Classe :

	Inscrivez ci-dessous le n° de l'image qui vous semble correspondre à la définition
Le label	
L'idéogramme	
Le pictogramme	
Le monogramme	
Le sigle	
Le sceau ou cachet	
La marque	
L'enseigne	
Le logotype ou « logo »	
L'emblème	
Le symbole	
Le blason	